

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 3

Votants : 26

L'an deux mil vingt cinq

Le : **7 avril**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **1^{er} avril 2025****OBJET : D2025-3-7**

Budgets primitifs - exercice 2025 du Budget général, du Groupement d'habitations et de la Régie de transports

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L**Ont donné procuration :** CHASLARD B à DULAIS N ; IMARD C à ROUHIER D ; THOS F à GUERIN S**Absente :** BERTHELON S**Secrétaire de séance :** Laure VRIET

Les différents budgets primitifs pour l'exercice 2025 s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
BUDGET GENERAL		
Section de fonctionnement	4 732 268,95 €	4 732 268,95 €
Section d'investissement	2 734 752,82 €	2 734 752,82 €
GROUPEMENT D'HABITATIONS		
Section de fonctionnement	136 684,58 €	136 684,58 €
Section d'investissement	407 822,67 €	407 822,67 €
REGIE DE TRANSPORT		
Section de fonctionnement	91 413,53 €	91 413,53 €
Section d'investissement	49 802,04 €	49 802,04 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, adopte chapitre par chapitre, les budgets primitifs – exercice 2025 du Budget général, du Groupement d'habitations et de la Régie de transports.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 avril 2025

Pour copie conforme :

En Mairie, le 9 avril 2025

Le Maire,